

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2023

RENFORCER ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DES CITOYENS - (N° 1157)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CL4

présenté par

Mme Lorho, M. Baubry, Mme Diaz, M. Gillet, M. Guitton, M. Houssin, Mme Lechanteux,
Mme Lelouis, M. Ménagé, Mme Roullaud et M. Rambaud

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 2 à 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement entend supprimer l'annulation de l'élection si les votes blancs atteignent plus de 50 % des suffrages exprimés, cette disposition pouvant d'une part contrevenir à la bonne marche de nos institutions et d'autre part constituer une charge coûteuse pour l'État.